

L'IMMENSE FERME



L'Immense Ferme

Un projet participatif innovant de réinsertion psycho-sociale
à destination des immenses* et en vue de leur remise en logement pérenne,
par
un hébergement digne,
un contact avec la nature (maraîchage et zoothérapie)
et
une activité commune de cuisine

lancé par
Yves Vosté

basé sur son vécu de 12 années sans chez-soi.

Un projet en recherche
d'un terrain et d'espaces d'habitation,
de collaborations, partenariats, sponsorings et subsides

soutenu à l'heure actuelle
par le [Syndicat des immenses**](#) et [Les Gastrosophes***](#)
et, à titre personnel,
par [Delphine Chabbert](#) (parlementaire bruxelloise),
Chantal Hoornaert (membre du Conseil de l'Action Sociale du CPAS de la Ville de Bruxelles),
Martin Burgat (diplômé de Sciences Politiques),
Barbara Frère (jardinière-maraîchère expérimentée & conseil en maraîchage),
et
Marilou Galichet (éducatrice spécialisée).

L'Immense Ferme est accompagnée depuis octobre 2021 par le programme [Seeds](#)
de [Coopcity](#), centre d'entrepreneuriat social et coopératif bruxellois

Contact : immenseferme.info@gmail.com
Site internet : <https://limmenseferme.wordpress.com/>

* « immense » est l'acronyme de *Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences*. C'est la nouvelle dénomination, ni stigmatisante ni réductrice, des personnes autrefois appelées « SDF », « sans-abri », « précaires » ou « habitants de la rue ».

** Personne mandatée : Marilou Galichet – syndicatdesimmenses@gmail.com. Le Syndicat des immenses est autonome mais massivement soutenu par [DoucheFLUX](#).

*** Personne mandatée : Perrine Benhaim – Perrine.Benhaim@gmail.com

L'Immense Ferme est un projet que je mûris depuis longtemps. S'y retrouve tout ce dont j'ai cruellement manqué lors de ma vie dans la rue. C'est pour cela que je suis sûr que le projet répondra aux attentes et besoins d'un grand nombre de personnes sans chez-soi.

L'Immense Ferme est, en fait, une sorte de « [woofing](#) », à vocation sociale.

Yves Vosté

Les valeurs de L'Immense Ferme sont la coopération, le respect, la bienveillance, la dignité, la solidarité et le plaisir.

1. L'originalité du projet

L'Immense Ferme s'apparente à une ferme avec logement de transit sous forme de colocation solidaire de grande qualité (chambres, sanitaires et kitchenettes individuels) à destination des personnes sans chez-soi. Son caractère pionnier est qu'elle est basée non uniquement sur des besoins (sortir de la rue, bénéficier d'un suivi psycho-social et administratif, bénéficier d'un peu de répit et d'intimité, en vue de trouver, à terme, un logement pérenne) mais aussi sur le désir, l'envie, le rêve et le partage (en l'occurrence, le contact avec la nature via le maraîchage et la zoothérapie).

2. Le projet a minima

Le projet décrit ici est né d'un rêve très ambitieux, soutenu par une vision et des valeurs, basé sur l'expérience de la sortie de la rue, et co-construit par différents parcours dans le milieu social.

Le cœur du projet, auquel on ne peut toucher sans le dénaturer, est un bâtiment comprenant 1) des pièces permettant aux occupants d'y vivre dignement et d'avoir leur intimité (chambres, sanitaires et kitchenettes individuels), 2) un bureau, 3) une cuisine commune, 4) une grande salle commune modulable et 5) un terrain annexe au bâtiment et de 1 ha pour le maraîchage et la zoothérapie.

3. Le public cible

Le public visé par le projet de *L'Immense Ferme* est constitué des personnes dépourvues d'un chez-soi, quelle qu'en soit la raison, et désireuses de se reconstruire dans un cadre de vie valorisant et respectueux, et, chacun à son rythme, de renouer avec soi-même, de retrouver l'estime de soi et de travailler à sa réinsertion et à son autonomie en vue de l'accès à un logement pérenne.

L'Immense Ferme inclut une dimension communautaire à laquelle il faut adhérer, mais le respect des problématiques et du parcours de chacun.e est au cœur du projet et ne peut jamais être sacrifié pendant le séjour du/de la résident.e.

Les personnes à mobilité réduite ne sont pas exclues, ni celles sortant de prison. De même, les personnes sortant d'une post-cure (alcool, drogues, médicaments, etc.) sont admises.

Au fronton de *L'Immense Ferme* sera écrit :

***Viens, entre chez toi, et, quand tu partiras pour poursuivre ta route,
tu auras tout en main pour mener une vie décente,
en accord avec tes convictions.***

4. Le maraîchage, la zoothérapie et la cuisine commune

Le contact avec la nature permet de se connecter avec le désir, l'envie, le rêve des résident.e.s et d'avoir des activités (en communauté, ou non), et donc plus largement une reconstruction visant à retrouver son autonomie.

La participation des résident.e.s à des activités de maraîchage (culture de végétaux à usage alimentaire) et de zoothérapie (méthode thérapeutique non conventionnelle qui utilise la proximité d'un animal domestiqué) apportent bien-être, autonomie et valorisation de la personne par la production, la transformation et la distribution des légumes, ainsi que par le soin apporté aux animaux. Les résident.e.s seront encadré.e.s et initié.e.s par des maraîcher·ère.s ayant la fibre sociale.

Les produits issus du maraîchage seront prioritairement destinés à la consommation sur place, via la cuisine commune et l'organisation de tours de cuisine pour les résidents - et non premièrement dans un but de ressources économiques. Une partie des légumes non-consommés sera transformée et pourra toutefois être vendue afin de financer certaines activités des résident.e.s. Les résident.e.s seront encadré.e.s et initié.e.s par *Les Gastrosophes*.

Les résident.e.s ne sont pas rémunéré.e.s individuellement pour leur participation mais ils.elles seront associé.e.s à la définition et l'organisation des ateliers.

5. Description de *L'Immense Ferme*

L'Immense Ferme est un endroit paisible, avec transports en commun à proximité, qui comprendrait un ou plusieurs bâtiments, ou simplement un ensemble d'espaces d'habitation et de rencontre et :

- un espace réservé aux logements, avec 10 chambres individuelles comprenant sanitaires et kitchenettes privatifs ;
- une grande cuisine commune où les repas collectifs seront préparés, prioritairement à partir des produits issus du maraîchage et des commerces locaux ;
- une grande salle modulaire, où les résident.e.s mangent et peuvent se réunir pour, entre autres, les réunions hebdomadaires, pouvant faire office d'espace récréatif (tables, chaises, bibliothèque, fauteuils, ordinateurs, jeux) ;
- un ou des bureaux pour les entretiens individuels et le secrétariat ;
- un terrain attenant ou à proximité immédiate des logements, pour mener des activités agricoles ainsi qu'un terrain réservé aux animaux (lapins, poules, canards, etc.) ;
- un espace réservé au stockage du matériel et des outils nécessaires pour les travaux et le bon fonctionnement de la ferme.
- un espace pour l'infirmierie.

L'Immense Ferme rêvée comprendrait en outre :

- un espace dédié à la télévision ;
- un espace réservé à l'entreposage temporaire des effets personnels des (futur.e.s) résident.e.s en attente d'un relogement ;
- un espace réservé aux interventions du vétérinaire ;
- un magasin pour vendre les produits maraîchers transformés.

6. Fonctionnement de *L'Immense Ferme*

À son arrivée à *L'Immense Ferme*, après un entretien d'entrée permettant de présenter le fonctionnement de *L'Immense Ferme* mais aussi d'écouter les attentes du.de la résident.e, la personne devra signer pour accord un règlement d'ordre intérieur, détaillant les droits et obligations de chacun.e, le fonctionnement interne et le détail des sanctions éventuelles. Au début, la personne va surtout se poser, prendre ses marques et faire connaissance avec le staff et les autres résident.e.s. Il lui sera ensuite proposé de participer également aux activités de maraîchage et de cuisine (voir 6.6 Activités).

6.1. Hébergement

La personne est responsable de la bonne tenue et de la salubrité de son logement. L'espace privatif individuel inclut une chambre, des sanitaires privés et une kitchenette, afin de garantir l'intimité de la personne et son bien-être, et son accès à l'autonomie.

La durée de la résidence est fixée à 4 mois, renouvelable un nombre indéterminé de fois. Le départ du/de la résident.e a lieu lorsque, de commun accord, *L'Immense Ferme* a apporté tout ce qu'elle pouvait au/à la résident.e dans son trajet de vie - idéalement lorsque le/la résident.e a trouvé un logement pérenne. Afin d'assurer correctement la sortie de *L'Immense Ferme* pour le/la résident.e, un lien et un accompagnement dans les mois suivant la sortie vers le logement pérenne seront assurés.

Une participation financière mensuelle délibérément minimale pourra être demandée aux résident.e.s en fonction de leurs revenus.

6.2. Suivi psycho-social

6.2.1. Un.e assistant.e social.e est en charge du suivi psycho-social et administratif de chacun des résident.e.s, ou, le cas échéant, en contact avec son assistant social de référence. L'assistant.e social.e est aussi la personne qui, tenue par le secret professionnel, peut entendre les doléances, frustrations et aspirations du/de la résident.e, liés ou non à son séjour à *L'Immense Ferme*, et qui peut conseiller, orienter, voire médier.

6.2.2. Grâce à un partenariat, une permanence hebdomadaire avec un.e psychologue est assurée.

6.3. Suivi médical

Grâce à un (des) partenariat(s), une permanence « infirmerie » hebdomadaire est assurée et des référencement(s) vers un.e médecin – en urgence ou sur rendez-vous – sont possibles. L'infirmier.ère travaille en bonne intelligence avec l'assistant.e social.e.

6.4. Réunion hebdomadaire obligatoire pour tou.te.s les résident.e.s

Pour le bon fonctionnement de *L'Immense Ferme*, la participation des résident.e.s à une réunion hebdomadaire coordonnée par un.e éducateur.rice est obligatoire. C'est l'occasion de faire le point sur la semaine écoulée et la semaine à venir, d'entendre les désirs ou frustrations de chacun.e, de remettre les points sur les « i » si nécessaire ou de lancer une nouvelle activité, de faire des propositions ou revoir la répartition des tâches.

6.5. Réunion générale mensuelle obligatoire

Une fois par mois, une réunion rassemblant les résident.e.s et les membres de l'équipe encadrante est organisée. Il s'agit d'une réunion d'échange libre entre le staff et les résident.e.s afin de partager des informations, recueillir des retours sur le fonctionnement général ou de discuter de tout sujet nécessitant l'implication de tou.te.s.

6.6. Activités

Les activités constituent un temps de partage et sont orientées vers le désir, l'envie, le rêve des résident.e.s. S'ils.elles le souhaitent, les résident.e.s prennent part activement à la co-construction, la définition et à l'organisation de ces activités afin d'être connectées à leurs souhaits.

Certaines activités sont obligatoires et équitablement réparties : nettoyage des communs, cuisine commune et implication dans le maraîchage et la zoothérapie.

D'autres activités sont accessibles, sur base volontaire (activités physiques, ateliers artistiques, groupes de parole, excursions, etc.) ou proposées par les résident.e.s eux.elles-mêmes en fonction de leurs talents et envies.

Un groupe de parole facultatif peut, au besoin, être mis en place.

7. L'équipe opérationnelle

7.1. L'équipe salariée

A terme, 4,5 équivalents temps-plein (ETP) sont nécessaires pour permettre à *L'Immense Ferme* d'être pleinement opérationnelle dans l'accueil de 10 résident.e.s :

- 1 ETP pour des co-coordonateur.trice.s aux multiples tâches et responsabilités (gardien.ne.s de l'esprit de *L'Immense Ferme*, gestion quotidienne des horaires et de l'équipe, organisation des réunions, tâches administratives, etc.) ;
- 0,5 ETP pour un.e assistant.e social.e, chargé du suivi psycho-social des résident.e.s ;
- 2 ETP pour des éducateur.trice.s spécialisé.e.s présent.e.s sur place pour accompagner les résident.e.s ;
- 1 ETP pour un.e maraîcher.ère (qui sera assisté.e par 3 à 4 résident.e.s par demi-journée en alternance le matin et l'après-midi).

Les permanences “infirmierie” et “psychologique” seront, dans un premier temps, assurées par des partenaires solidaires du projet qui détacheront des travailleurs de chez eux.

7.2. Les indispensables renforts

Dès le départ, le soutien de forces extérieures s'imposera. Il peut émaner de bénévoles, de stagiaires, voire de travailleurs d'intérêt général.

8. Partenaires

Comme indiqué, *L'Immense Ferme* passe par la finalisation de partenariats divers. Les différents services rendus accessibles aux résident.e.s doivent être « professionnels », au sens où l'on ne peut se permettre d'improviser, de bricoler et de se déclarer expert quand on ne l'est pas. Au contraire : les immenses méritent le meilleur parce qu'ils.elles en ont, plus que d'autres, besoin.

On pense aux liens avec le CPAS de la commune, avec une maison médicale ou un hôpital non loin, avec un.e psychologue et un.e infirmier.ère, avec des experts en zoothérapie.

S'inscrire dans le réseau associatif local peut donner lieu à de riches collaborations ponctuelles.

9. Statut juridique de *L'Immense Ferme* : une ASBL

Afin de répondre au mieux au problème du sans chez-soirisme, *L'Immense Ferme* s'est constituée en une association sans but lucratif (ASBL). Les statuts sont disponibles et consultables en cliquant [ici](#).

L'ASBL souhaite favoriser la gouvernance participative en incluant, à chaque fois que cela est possible, les résident.e.s à la définition d'activités, à l'organisation quotidienne ainsi qu'aux prises de décisions, car cela fait partie de leur accompagnement vers l'autonomie. De même, nous pensons que les meilleures solutions émergent de l'intelligence collective que nous souhaitons mettre en place dans notre fonctionnement.

10. Ce que nous recherchons / ce dont nous avons besoin

Pour permettre au projet de se développer, nous recherchons :

- un bâtiment de type ferme avec un terrain annexe d'une surface de 1 hectare, en état ou à rénover, de préférence mais pas exclusivement en Région de Bruxelles-Capitale ;
- des financements, privés ou publics (subsidés, dons, etc.) ;
- des partenariats afin d'assurer les permanences “infirmierie” et “psychologique” ;
- des bénévoles, stagiaires, ou travailleurs d'intérêt général ;
- toutes les bonnes volontés et soutiens pour nous faire avancer.